

ISLE3DA IS

Diplôme d'études approfondies en philosophie et lettres (philosophie)





Gestion du programme

ISIS Commission de 3ème cycle de l'ISP Coordinateur :Tom Dedeurwaerdere Contact :Marie-France Delcourt

Tél. 010474614 delcourt@sisp.ucl.ac.be

Objectif de la formation

En 2005-2006, tous les étudiants admis au doctorat seront inscrits au DEA correspondant. Ils seront répartis ultérieurement dans les formations doctorales thématiques. Les activités réalisées dans le cadre de leur DEA en 2005-2006 seront validées dans le cadre de la formation doctorale à laquelle ils seront inscrits ultérieurement.

Ce programme a pour objectif principal d'initier les étudiants à la recherche en philosophie dans un domaine précis en les inscrivant dans le mouvement de la recherche, le plus souvent interdisciplinaire, à l'Institut. Le DEA fait partie intégrante de la formation doctorale, mais donne lieu à un diplôme indépendant et peut être suivi pour lui-même.

Il a également pour but de permettre à l'étudiant d'approfondir certaines matières philosophiques et de lui apprendre à communiquer efficacement, oralement et par écrit, les résultats de ses recherches. Les étudiants dont la formation antérieure comporte certaines lacunes devront ajouter à leur programme des compléments pouvant aller jusqu'à 150 heures du second cycle.

Conditions d'admission

Le DEA est accessible aux étudiants porteurs d'un diplôme de licencié en philosophie obtenu avec au moins le grade de distinction (ou équivalent). Il est également accessible aux étudiants porteurs d'un Certificat universitaire en philosophie : approfondissement (ISPB9CE) obtenu avec le grade de distinction (ou équivalent), à la condition que le projet de recherche proposé reçoive l'aval d'un professeur de la faculté, qui accepte d'en être le promoteur, conformément aux exigences de la commission de la recherche de l'ISP.

Les candidats à l'admission au DEA sont invités à introduire auprès du secrétariat un dossier comportant les éléments suivants:

- 1. Une lettre de motivation spécifiant le domaine dans lequel ils souhaitent poursuivre leurs recherches.
- 2. Un curriculum vitae détaillé comportant l'indication des grades obtenus pour chaque année d'études, de même qu'un relevé des notes obtenues pour chacun des cours et séminaires suivis.
- 3. Un exemplaire du mémoire ou travail de fin d'études du second cycle.
- 4. Deux lettres de recommandation à faire parvenir directement à Madame Anne Didier, directeur administratif, Place Cardinal Mercier 14, B-1348 Louvain-la-Neuve (et non par l'intermédiaire de l'étudiant).

La commission de la recherche de l'ISP (à laquelle s'adjoint le secrétaire académique, s'il n'en fait pas déjà partie) examine les dossiers des candidats et se prononce sur leur admissibilité.

Demande d'admission

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'Université sont précisées dans la partie "Renseignements généraux" de la page WEB : http://www.ucl.ac.be/etudes/programme.html

Structure générale du programme

Le DEA comprend un an d'études (avec possibilité d'étalement sur deux ans). Le programme se fait sous la direction d'un promoteur et comporte 300 heures dont :

- 120 heures de séminaires ou de cours avancés à choisir dans la liste des séminaires de doctorat et cours de 3ème cycle;
- un rapport de recherche estimé à 180 heures qui constituera un apport original et argumenté à un domaine précis de la philosophie et représentera l'équivalent d'un article publiable par une revue scientifique. La langue de tous les travaux académiques des étudiants est normalement le français. D'autres langues peuvent être choisies à condition que les enseignants concernés aient marqué leur accord. En outre, pour les mémoires et travaux de DEA, une demande dûment motivée devra être introduite par l'étudiant à la Commission des études. La procédure à suivre pour introduire une telle demande est disponible au secrétariat ISP.

La Commission de la recherche de l'ISP détermine, en accord avec l'étudiant, son programme de DEA et le conseille sur le choix de son promoteur. Elle pourra, en fonction du parcours antérieur de l'étudiant, lui imposer des compléments pouvant aller jusqu'à 150 heures de cours du deuxième cycle.

Contenu du programme

Séminaires de doctorat et cours de 3ème cycle

<u>ISP3121</u>	Séminaire de philosophie ancienne[30h] (4 crédits)	Pierre Destrée
FILO3121	Cours avancé de philosophie ancienne[30h] (4 crédits)	Pierre Destrée
<u>ISP3122</u>	Séminaire de philosophie médiévale[30h] (4 crédits)	Jean-Michel Counet, Jean-Luc Solère
FILO3122	Cours avancé de philosophie médiévale[30h] (4 crédits)	Jean-Michel Counet, Jean-Luc Solère
<u>ISP3123</u>	Séminaire de philosophie moderne[30h] (4 crédits)	Olivier Depré
<u>FILO3123</u>	Cours avancé de philosophie moderne[30h] (4 crédits)	Olivier Depré
<u>ISP3131</u>	Séminaire de logique[30h] (4 crédits)	Marcel Crabbé
<u>ISP3132</u>	Séminaire de philosophie des sciences de la nature[30h] (4 crédits)	Bernard Feltz, Michel Ghins
<u>ISP3133</u>	Séminaire de philosophie des sciences humaines[30h] (4 crédits)	Tom Dedeurwaerdere
<u>ISP3134</u>	Séminaire de philosophie sociale et politique[30h] (4 crédits)	Marc Maesschalck, Philippe Van Parijs
<u>ISP3142</u>	Séminaire de métaphysique[30h] (4 crédits)	Gilbert Gérard
<u>FILO3142</u>	Cours avancé de métaphysique[30h] (4 crédits)	Gilbert Gérard
<u>ISP3143</u>	Séminaire de philosophie morale[30h] (4 crédits)	Walter Lesch
FILO3143	Cours avancé de philosophie morale[30h] (4 crédits)	Walter Lesch
<u>ISP3144</u>	Séminaire d'anthropologie philosophique[30h] (4 crédits)	Michel Dupuis, Nathalie Frogneux, Nathalie Frogneux (supplée Michel Dupuis)
<u>ISP3145</u>	Séminaire d'esthétique philosophique[30h] (4 crédits)	Danielle Lories
FILO3145	Cours avancé d'esthétique philosophique[30h] (4 crédits)	Danielle Lories
<u>ISP3146</u>	Séminaire de problématiques interdisciplinaires et d'actualité[30h]	Bernard Feltz

Cours du 2ème cycle

Voir les cours repris dans les groupes I à VIII dans ISP 2.

Evaluation

L'année se termine par un examen sur chacun des cours et séminaires choisis par l'étudiant.

L'évaluation porte aussi sur le rapport de recherche, qui est apprécié par le promoteur et par deux lecteurs.

Situation du diplôme dans le cursus

Le diplôme d'études approfondies en philosophie et lettres constitue une des filières du DEA en philosophie et lettres, orientation philosophie, lequel est une étape obligatoire pour l'obtention du doctorat en philosophie. Cette étape peut donc être représentée par le DEA en philosophie et lettres. Dans ce cas, sa réussite avec grade est une condition nécessaire à la poursuite du doctorat.